

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1898-1899.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MARS 1899.

FEUILLETON AU 10 AVRIL 1899.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|---|--|
| 1. | 3415. 3422. 3429. 3447. 3470. | <p>Par pétition datée d'Alost, les 28 février et 1^{er} mars 1899,</p> <p>Des habitants d'Alost demandent que la liste des commandements flamands pour la garde civique soit publiée sans retard et que les prescriptions de la loi concernant ces commandements soient strictement observées.</p> <p>Même pétition d'habitants d'Anvers, Bruxelles, Etterbeek, Louvain, Roulers, Termonde, Tirlemont et Lierre.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 2. | 3415. | <p>Par pétition datée de Saint-Georges, le 6 mars 1899,</p> <p>Le collège échevinal de Saint-Georges transmet les vœux émis par le conseil communal de cette localité de voir les Chambres : 1^o décréter le suffrage universel pur et simple à 21 ans avec la représentation proportionnelle ; 2^o abolir le tirage au sort et établir le système militaire dit : la Nation armée.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|---|---|
| 3. | 3416. 5424. 3426. 3454. 5459. | <p>Par pétition datée d'Anvers, Des habitants d'Anvers demandent que des mesures soient prises pour empêcher la concurrence faite par les ateliers de la colonie de bienfaisance de Merxplas à l'industrie et au commerce libres. Même pétition d'habitants de Borgerhout, Bruxelles, Tamise, Ath, Nivelles et Louvain.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 4. | 3417. | <p>Par pétition datée de Nicuport, le 7 mars 1899, Des habitants de Nicuport prient la Chambre d'introduire dans la législation électorale le suffrage universel et la représentation proportionnelle sans <i>quorum</i>.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 5. | 3418. 3428. 3446. | <p>Par pétition datée d'Audenarde, le 28 février 1899, Des instituteurs d'Audenarde demandent qu'une pension soit accordée aux instituteurs des écoles adoptées et adoptables, tout au moins aux instituteurs laïcs diplômés ; qu'il soit permis à ces derniers de participer à la caisse des veuves et orphelins et que satisfaction soit donnée aux instituteurs démissionnaires en 1879 en les réintégrant dans leurs droits à la pension. Même pétition d'habitants de Boom-Noeveren, Lerne-Saint-Martin, Malines, d'instituteurs des cantons de Furnes et de Dixmude et du sieur Schilstraete, instituteur à Gand.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 6. | 3421. | <p>Par pétition datée de Seraing-sur-Meuse, le 9 mars 1899, Le sieur Sauvage, à Seraing-sur-Meuse, demande la création d'un établissement pour militaires infirmes ou pensionnés.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i></p> |
| 7. | 3427. | <p>Par pétition datée de Hooghlede, le 10 mars 1899, Des habitants de Hooghlede demandent qu'une troisième catégorie de versements soit admise par la Caisse</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| Numéros du feuilleton. | Numéros du registre des pétitions. |
|------------------------------|--|

générale d'épargne et de retraite : celle des versements à capital réservé, avec faculté pour l'intéressé de se faire rembourser la partie disponible de ce capital au moment où il commencera à jouir de la pension ; ils émettent également le vœu de voir fixer par une loi le taux des subsides accordés par l'État pour encourager l'affiliation des mutualistes à la Caisse générale d'épargne et de retraite.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

8. 5436. Par pétition datée d'Ixelles, le 15 mars 1899,
 Le sieur E. L. Albert, à Ixelles, sollicite itérativement l'intervention de la Chambre au sujet d'un déni de justice dont sa famille aurait été victime en matière de succession.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

9. 5444. Par pétition datée d'Anvers, le 15 mars 1899,
 5461. Des habitants d'Anvers émettent le vœu de voir
 5472. introduire dans la législation électorale le suffrage universel et la représentation proportionnelle.
 Même demande d'habitants de Beaumont et du conseil communal de la Louvière.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

10. 3457. Par pétition datée de Wasmes, le 21 mars 1899,
 Le conseil communal de Wasmes proteste contre l'introduction du scrutin uninominal dans la législation électorale et émet le vœu de voir adopter le suffrage universel pur et simple à 21 ans d'âge et avec six mois de résidence ; il proteste également contre les lois sur l'inspection des mines, les règlements d'ateliers, les conseils de prud'hommes, la milice et contre la loi instituant le conseil de l'industrie et du travail, et il prie la Chambre de voter la proposition de loi de M. A. De Fuisseaux sur les pensions des vieux houilleurs.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

11. 3458. Par pétition datée d'Aerschot,
 Des gardes champêtres du canton d'Aerschot pro-

Numéros
du
feuilleton.Numéros
du registre des
pétitions.

posent des mesures tendant à améliorer leur position.
Même pétition de gardes champêtres du canton de Louvain.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

12. 5469. Par pétition datée de Bruxelles, le 24 mars 1899,
La dame Devos, à Bruxelles, sollicite une augmentation de pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

13. 5471. Par pétition datée de Hasselt, le 24 mars 1899,
Le gouverneur de la province de Limbourg transmet le vœu émis par le conseil provincial de voir le législateur autoriser les fabriques d'églises frappées de déchéance en vertu de la loi du 4 mars 1870 à rentrer dans le droit commun.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

14. 5476. Par pétition datée de Eerneghem, le 27 mars 1899,
Le sieur Fremault, ex-instituteur communal de Ghisnelles, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir la revision de sa pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
